

Le point de vue de Joe Melki

L'État et le citoyen au Liban

Le prix du concours Michel Chiha, organisé par la fondation Michel Chiha, en partenariat avec L'Orient-Le Jour et L'Orient littéraire, a récompensé treize élèves de différents horizons, représentant des écoles de toutes les régions. Ils avaient disserté, en février dernier, sur une citation de l'homme politique, remontant au 1^{er} décembre 1949. Joe Melki est le premier lauréat en langue française.



D.R.

« **I**l ne s'agit plus que de faire marcher sans trop d'acroc une machine rouillée. » C'est par ces mots que Michel Chiha montre ce à quoi le rôle de l'État au Liban est réduit. L'analyse comparée des systèmes politiques des anciennes colonies européennes nous révèle la raison historique de cette faiblesse démocratique: alors que les peuples des anciens absolutismes européens (France, Angleterre, Italie, Allemagne) se sont battus pour obtenir le droit de se gouverner par eux-mêmes en démocratie, les anciennes colonies ont reçu ce système en héritage, au moment de leur indépendance respective, et n'en connaissent donc pas toujours la valeur. Cela s'est traduit au Liban par quinze ans de guerre civile, raison d'une dette publique colossale et d'une dépendance économique extérieure. L'intégration sociale est elle aussi incomplète au Liban (enjeu des réfugiés, femmes et question de la nationalité). L'incapacité de l'État à y faire face donne un «goût fade (à la) politique intérieure (qui) se traduit par un écaurement», selon Chiha. Cet écaurement ne serait rien d'autre que le détournement des Libanais de la vie publique libanaise, en témoignent les taux d'absentéisme aux dernières élections législatives (+50%) et municipales (+75%). L'intérêt général semble être rayé des agendas

« Dans un pays qui demeure fortement communautaire, les citoyens n'approchent la fonction publique que par intérêt personnel. »

La vie associative est en effet très dynamique au Liban, et les actions des associations sont le plus souvent financées par l'extérieur. Le peuple s'en remet aux ONG pour des actions qui devraient être menées par l'État.

Le lien est donc fragile entre État et peuple, et ce dernier n'approche volontairement pas ses institutions que par intérêt: pour défendre les intérêts de son groupe religieux, au vu des avantages accordés aux fonctionnaires de l'État, dans un système qui peut être qualifié d'oligarchie.

Le peuple libanais est divisé par groupes religieux et le sectarisme demeure prépondérant. Le problème réside dans le fait que le peuple adhère à cela et applaudit un tel ou dénigre tel autre par simple idéologie sectaire. Le régime politique libanais ressemble donc davantage à une oligarchie qu'à une démocratie. Nous nous voyons dans l'obligation de le dire, et cette oligarchie n'est en rien comparable à l'utopie décrite par Platon dans *La République*, mais se rapproche davantage du sens purement économique du terme: une entente d'entreprises qui veulent imposer des prix aux marchés et maximiser leurs profits soutenus par un système ou seuls les arrivistes et les corrompus pourront y accéder.

parlementaire et gouvernementale, «traité comme une préoccupation secondaire». Ce qui nous mène à poser les questions suivantes: le lien entre l'État et le peuple au Liban est-il détruit? Pourquoi la vie politique libanaise n'intéresse plus? Pourquoi le lien entre le peuple et la classe dirigeante ne se maintient que par intérêt? Quelles sont les mesures à prendre des deux côtés?

La vie politique semble ne plus intéresser le peuple: elle manque de transparence et ne sert que les intérêts des dirigeants. Le peuple libanais octroie malheureusement à ses dirigeants une image de menteurs et d'escrocs. La majorité des actions des constitutions étant prises dans l'urgence, par réaction et non pas par prévention, prive le peuple du droit de savoir quels sont les objectifs réels poursuivis par le pouvoir. La classe dirigeante libanaise semble en effet utiliser le pouvoir dans son seul intérêt. Selon une information récemment relayée par le média libanais indépendant *Labné & Facts*, un Libanais dépenserait en moyenne dix millions de livres libanaises en pots-de-vin tout au long de sa vie. Le Liban tombe par ailleurs toujours dans les dernières places des classements des pays les moins corrompus établis par les grands instituts de statistique internationaux.

Notons que la majorité des actions menées au Liban pour l'intérêt public général le sont en effet par des associations et des ONG: nettoyage des routes et du littoral, surtout pendant la crise des déchets, redistribution de ressources aux populations les plus pauvres, assistance scolaire pour les enfants des milieux les plus défavorisés...

GARANTIR LES DROITS, RESPECTER LES DEVOIRS ET DÉCENTRALISER LE POUVOIR POLITIQUE

Pour recréer le lien entre l'État et le peuple libanais, il revient à l'État de garantir les droits civils de chacun pour rétablir la confiance du peuple. Le premier et le plus démocratique de ces droits, celui de la représentation, ne pourra être garanti que par une révision constitutionnelle qui empêchera le cumul des mandats: une dizaine de familles sont ainsi constamment présentes au Parlement libanais depuis 80 ans. En contrepartie, les citoyens doivent remplir leurs devoirs civils, et le premier de ces devoirs est celui de s'exprimer par le scrutin.

Un bon exercice de pouvoir nécessite qu'il soit décentralisé. Les collectivités locales, tout comme les associations et les ONG dont on parlait précédemment, sont les premiers moteurs de développement et de progrès social. L'État doit reconnaître leurs rôles primordiaux et participer davantage à leur action.

En conclusion, la politique libanaise, fragile et souvent impuissante, souffre du détournement des citoyens de la vie publique, au vu du manque de transparence de la classe dirigeante. Dans un pays qui demeure fortement communautaire, les citoyens n'approchent la fonction publique que par intérêt personnel. La réaffirmation du lien entre État et citoyens ne peut passer que par une garantie des droits et une décentralisation du pouvoir. Le centre de gravité de cet enjeu semble être le sectarisme politique sur la suppression duquel le débat doit être relancé.